

# Travaux du centre-ville : la municipalité se justifie

Dans notre édition du 5 août dernier, nous évoquions la colère des commerçants roquiers, excédés par les travaux de rénovation du centre-ville, et notamment du retard pris. Le 21, Michel Gros, le maire, répondait dans nos colonnes à leurs diverses doléances et les conviait à une réunion de concertation, jeudi, en salle de conseil.

Dans un souci de clarification et de retour au calme, Michel Gros et son adjoint aux travaux, ont sollicité les services de Xavier Guilbert, urbaniste-conseil toulonnais. Un regard extérieur pour juger de la cohérence de cette requalification du centre villageois, du travail déjà réalisé et des éventuelles améliorations à apporter, en terme de stationnement notamment.

## Un projet global jugé cohérent

L'urbaniste a jugé le projet global bien exécuté et indiqué que tout a été effectué selon les normes imposées



**Comme il l'avait promis, Michel Gros a reçu en mairie des commerçants inquiets et exaspérés par les problèmes de stationnement. Le cœur de la polémique : le mobilier urbain et notamment ces poteaux implantés tous les 2,50 m, interdisant tout stationnement.**

(Photos J. H.)

en matière d'urbanisme. Il a aussi évoqué « *les atouts de la cité, qui bénéficie d'entrées multiples et d'un parking de 200 places, tout près du centre. Une chance pour une bourgade de cette taille* ». Soulignant : « *avant les travaux, le centre-ville était phagocyté par de nombreux véhicules-ventouses* ». Époque révolue. Des mesures ont en effet été proposées et en

tout premier lieu, l'aménagement de nouvelles places bleues avec rotation toutes les 15 minutes (1). Désormais, trente emplacements seront « *spécifiquement dévolus aux commerces* ».

## Dynamiser et non « tuer » le commerce

Face à des commerçants attentifs, le maire a réaffirmé sa volonté de tout faire pour dynamiser le village et non de « *chercher à le tuer économiquement* », comme certains le lui ont reproché. « *Je ne suis pas contre la création d'un marché provençal, idée défendue par le boulangier. Mais mon rôle n'est pas de prospecter d'éventuels exposants. Juste de prendre des dispositions pour que ce marché s'implante dans les meilleures conditions.* » Quant à la baisse de chiffre d'affaires déplorée par ses interlocuteurs, Michel Gros a estimé, crise oblige,



« *qu'on ne pouvait l'imputer aux seuls travaux, certes gênants.* » Enfin, le maire a expliqué que « *la police municipale ne pouvait être affectée qu'au seul stationnement et à l'observance de ses règles; que l'incivisme grandissant était aussi l'affaire des commerçants, qui doivent tenter de responsabiliser leur clientèle.* »

**JAMES HUET**

1- Clos Saint-Sébastien (4), Loube bordure d'Issole (6), place des Marronniers (4) et place de la Poste (10)



**Les commerçants roquiers en colère se montrent unis dans leurs revendications.**